

CONFÉDÉRATION SUISSE



CONSULAT

à Bruxelles  
et  
à Anvers.

N. 197.

Bruxelles le 20 Mars 1849

Comité suisse & Avril 1849

M. Goltz de Göttingen

Monsieur,

Je prends la liberté d'attirer l'attention de Vos Excellences sur un objet qui m'a tenu de la fièvre et dont j'ai eu beaucoup à m'occuper depuis un an; il s'agit des émigrants Suisses vers l'Amérique.

Le port d'Anvers est certainement le plus à portée de la Rhénane surtout de la partie orientale. De nombreux Bateaux à vapeur parcourent le Rhin dans toute son étendue et à très bon marché. De Cologne à Anvers on fait le trajet en 10 heures au plus, et l'imprimé ci-joint conçu sur l'initiative de M. de Pélissier, vous montre les avantages que fait notre Gouvernement à ces pauvres gens dans le but de favoriser la main d'œuvre de ce mouvement de population.

Malheureusement ces malheureux ont été jusqu'à ces derniers temps exploités par une foule d'intermédiaires, en tête desquels je dois ranger un nommé Doppelé Argovien qui s'est depuis 7 à 8 mois signalé au Gouvernement de son Canton. Je vous citerai un seul exemple de sa manière d'opérer.

Le Navire la Clotilde parti d'Anvers en Août 1848 avait à son bord un très grand nombre d'émigrants Allemands, parmi lesquels se trouvaient m'a-t-on dit un douzain de Suisses. Ce Navire ancilla d'une forte tempête au sud de l'Écoute, disloqua et démata on put aller plus loin que la Côte d'Angleterre; on y jeta ces gens à l'abandon et ils ont malheureusement subi, sans leur rendre le gré de leur sauvetage, sans plus l'inquiétude d'eux. Deux d'entre eux

Monsieur le Président et Membres du Comité  
du Comité fédéral Suisse. Berne



1801 12. 21. 02

= Argovien se trouvent misérablement, sans argent ni hardes jusqu'à  
Londres ou le Digne M. Pivot leur fournit les moyens de venir jusqu'ici.  
Notre Société Philhelvétique, fournit à leur premier besoin, celui  
d'argent à qui j'en écris de suite me pria généralement de ne les laisser  
manquer de rien et de les renvoyer en Vinid & en pain, ce qui fut fait.

Les Excellences ne seront pas surprises si à la suite de plusieurs affaires  
travaux j'ai engagé plusieurs Gouvernements Cantonnans à donner  
pour l'avenir la préférence aux ports du Havre ou de Hambourg à celui  
d'Amsterdam pour les émigrants de leurs ressorts.

Il est certain aujourd'hui que je vais jurer à obvier à ces infamies je dois  
parler autrement, car il est de fait que par la situation le port d'Amster-  
dam n'est point aussi sûr que celui de la Vienne: on peut s'y rendre très  
aisément de Paris en trois jours, sans aucune fatigue et à peu de frais.

En organisant bien tout cela, ce port offre des avantages en son  
propre plus marqués sur tous les autres.

Le moyen de couper court à tous les inconvénients serait en somme si il  
que ces émigrants ne partissent de la Vienne que par le moyen d'un certain  
nombre; de 20: 30 par exemple, et accompagnés d'un homme de  
confiance parlant français et allemand. Cette personne à qui vous  
donneriez les pouvoirs d'un Maître d'équipage, amènerait son monde  
à Amster tout ensemble, payerait leurs dépenses de route, et les remettrait  
à un Agent que vous auriez à Amster, qui choisirait un bon Navire,  
un bon équipage, ferait marcher pour le passage, leur fournirait les  
vivres et les adresserait à son Correspondant en Amérique, qui à son tour  
les ferait passer dans l'Intérieur du pays.

Il ne s'agit donc que d'avoir un Agent à Amster parfaitement  
sûr et je crois l'avoir trouvé dans la personne de M. Henry Kiehn  
Allemand, établi à Amster. Ce M. Kiehn m'a été depuis six mois

Henry Kiehn

recommandé de la manière la plus particulière par M. V. Seriziers Consul de  
Hercé, Négociant des plus honorables d'Amers et qui jouit de la considération  
générale. M. Kiehl a fait en dernier lieu un voyage en Suède muni à la  
prière de M. Seriziers de lettres de mise pour tous les Gouvernements de la Suède  
orientale : il a été fort bien reçu partout mais il a abrégé son voyage, ayant  
appris que nous avions le projet de centraliser les transports d'émigrants, mais  
pas par le port d'Amers. Il pourra y retourner bientôt s'il y est en cou-  
rage par une réponse favorable de Vos Excellences à la présente.

Ne connaissant moi-même M. Kiehl que par M. Seriziers, j'ai eu  
devoir en demander encore des renseignements précis à un bien grand Suédois, qui  
est tout dévoué à ses Compatriotes : c'est M. Louis Schell (je suis Vaudois)  
qui tient depuis très longues années le Café Suédois, principal établissement de  
ce genre, comme on s'en va de toute cette grande ville. Incluez lui également quel-  
ques mots de moi et qui ne me semble rien laisser à désirer.

S'il vous tenait à avoir un Suédois pour cette Agence, je dois dire à Vos Et.  
qu'il n'y en a guère à Amers qui y occupent une position un peu élevée  
M. Schell, M. Eschander des Grisons Confiscés, et les M. Oboussin de  
Lansann Agens de change. Ce sont tous des hommes fort aisés, même riches,  
mais fort occupés, et qui n'auraient ni le temps ni les connaissances nécessaires  
pour cette besogne qui demande à beaucoup connaître et avoir des rapports avec  
des gens avec qui on ne parle guère ! Quant à moi, il n'y a guère quinze ans  
me soit aujourd'hui qu'à 1/4 lieue du chemin d'Amers je ne pourrais nul-  
lement de rien de pareil, étant aussi ignorant de tout ce qui concerne  
la navigation que peut l'être un bon Bourgeois de Oden. S'il se présentait  
quelque cas grave ou ma présence pourrait y être nécessaire, j'en y rendrais  
sans nul doute, mais seulement dans des cas graves qui je dois l'expliquer  
se représenter par avec M. Kiehl.

L'écrit de moi il n'y a guère que quinze ans l'homme de

Le Re von 2. April 1849. — dodis.ch/41022/  
Brüssel, Antwerpen 20. März.

— votre proposition et me dire ce que vous en avez résolu. Si votre réponse est dans  
mon sens, M. Richelieu pourra faire un second voyage en Suisse. Il a déjà  
obtenu une audience à cet égard de Monsieur votre Président.

Visant votre autorisation j'ai obtenu M. V. El. pour venir au Journal  
l'Indépendant d'après à partir du 1. Et l'espérer que dès lors il vous  
fera toujours parvenir régulièrement chaque jour. Il est donc en état actuel  
— mes journaux passés de m'en informer pour pouvoir continuer.

Depuis un mois nos deux Chambres législatives sont occupées d'un projet  
de loi sur la réforme postale qui intéresse vivement tout le Commerce. Comme  
j'ai vu dans les Courants Suisses que vous occupiez en ce moment

de la centralisation du Poste, j'ai eu que l'abstention du discours prononcé  
à la Chambre des Représentants sur ce sujet par mon bon ami M. Cam  
pourrait vous intéresser et j'en ai adressé il y a un 10<sup>e</sup> de jours cette  
brochure dans votre bande. M. Cam a fait comme vous l'auteur d'une très grande  
recherche sur ce sujet, que l'esprit de routine seul peut combattre.

Ce discours a eu plein succès et la Chambre a adopté à une très grande  
majorité la taxe uniforme de 10 centimes. Malheureusement elle venant  
une vive opposition dans le Sénat, et la réforme paraît n'y servir  
rien qu'avec des amendements qui en détruiraient tous l'avantage.

Quant à la taxe à 20<sup>e</sup> les Messieurs les Dilectissimes se continuent le transport  
d'une grande partie des dépêches, cela s'oppose enlever la différence d'avec  
les anciens tarifs. Cela est peut-être étonnant d'une assemblée composée de nobles  
de propriétaires, de rentiers, qui ne saient pas du tout l'importance du nombre  
des correspondances sur le produit. C'est aujourd'hui que doit avoir lieu  
le vote définitif du Sénat, mais comme l'Indépendant de demain vous  
l'apprendra, il est inutile pour cela de différer le départ de la présente

Je prie M. El. d'agréer l'hommage de mon profond respect et  
de ma plus haute considération.

Le Comte

f. Dorel